

Département des Landes

SYNDICAT MIXTE LANDES OCEANES

Monsieur Georges CINGAL
Président
Fédération SEPANSO LANDES
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Réf. : - KLK D19110857 KFK
Dossier suivi par :
BRUNIER Nicolas

Le 4 DEC 2019

Objet : Demande de communication de documents en date du 25 novembre 2019

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 25 novembre 2019, vous indiquez avoir « appris que le jury citoyen avait été réuni » et sollicitez la communication de « l'arrêté portant création et composition du jury citoyen et la décision du Président de la CNDP portant nomination du garant » de cette démarche.

En réponse, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour mémoire copie des deux courriers que je vous avais adressés les 27 septembre et 8 octobre dernier précisant notamment le cadre dans lequel se déroulait ce jury citoyen. J'y rappelais notamment que cette démarche de consultation des citoyens est une initiative du Syndicat mixte Landes Océanes et qu'elle ne se substitue pas aux procédures réglementaires en cours.

Vous trouverez également joints à ce courrier l'avis qu'a émis ce jury ainsi que le rapport du garant de cette procédure.

Je tiens enfin à vous signifier mon regret que votre association, reconnue d'utilité publique, n'ait pas souhaité participer à cet exercice démocratique innovant ni contribuer à l'information des membres du jury ainsi que je vous l'avais proposé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Xavier FORTINON
Président du Syndicat Mixte

COPIE

Pour Information

Monsieur Georges CINGAL
Président
Fédération SEPANSO LANDES
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Réf. : - KLK D19090824 KFK
Dossier suivi par :
RAMBEAU François

Le 27 SEP. 2019

Objet : Pôle résidentiel et touristique à dominante golfique à Tosse : organisation d'un jury citoyen

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte Landes Océanes associant le Département des Landes et la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud porte un projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golfique sur le territoire de la commune de Tosse dénommé « ZAC du Sparben ».

Il est ainsi prévu, dans le cadre d'une ZAC d'environ 240 hectares, la réalisation d'un programme de 500 logements, dont la moitié de logements sociaux et intermédiaires, d'hébergements touristiques, d'équipements sportifs publics et d'équipements golfiques. L'objectif de ce projet est de renforcer l'attractivité touristique d'un territoire rétro-littoral notamment sur les alpes de saison estivale tout en répondant aux enjeux liés à l'accroissement démographique structurel en termes d'accessibilité des logements et d'accès aux équipements publics.

Les études en vue de l'obtention des autorisations administratives sont toujours en cours.

Si besoin, vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Internet (www.dialogue-territorial-tosse.fr) qui a été créé pour accompagner le dispositif de concertation mis en place par le syndicat mixte.

J'ai souhaité mettre en place aujourd'hui un nouveau processus d'association du public permettant à un jury composé d'une vingtaine de citoyens tirés au sort de se prononcer sur le projet en totale objectivité.

Afin de garantir l'objectivité de la délibération du jury, un groupement composé des sociétés Res Publica Conseil, spécialisée dans l'accompagnement des collectivités publiques pour leurs démarches de concertation et de débat public, et Harris Interactive a été désigné courant mai pour accompagner le Syndicat Mixte dans ce processus qui doit s'achever avant la fin de cette année.

Préalablement au recueil de l'avis Informé des participants à ce jury citoyen, une formation doit pouvoir leur être dispensée sur les questions qui relèvent du domaine de compétences de l'association que vous présidez.

.../...

Cette séance de formation du jury devrait se dérouler le samedi 12 octobre et le dimanche 13 octobre matin.

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant de bien vouloir proposer une personne qualifiée pour cette intervention. Le cabinet Res Publica prendra alors contact avec cette personne pour en expliquer les modalités d'organisation et le cadre de sa prestation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'X F.' followed by a long horizontal line.

Xavier FORTINON
Président du Syndicat Mixte

Département des Landes

SYNDICAT MIXTE LANDES OCEANES

COPIE
Pour Information

Monsieur Georges CINGAL
Président
Fédération SEPANSO LANDES
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Réf. : - KLX D19100308 KFK
Dossier suivi par :
BRUNIER Nicolas

Le **- 8 OCT 2019**

Objet : votre réponse du 7 octobre à mon courrier du 27 septembre relatif l'organisation d'un jury citoyen concernant la ZAC du Sparben à Tosse

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre réponse à mon courrier du 27 septembre dernier vous invitant à participer à la démarche de consultation citoyenne que j'ai initiée pour recueillir l'avis informé de citoyens tirés au sort sur le projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golfique à Tosse.

Je prends note de votre refus de participer à ce processus démocratique et le regrette. A toutes fins utiles, je vous rappelle que ma demande ne consistait pas, pour votre association, à siéger dans le jury mais à venir expliquer, en toute indépendance, votre point de vue d'opposant devant le jury composé d'une vingtaine de citoyens lors des journées des 12 et 13 octobre.

Si ce point faisait l'objet d'un malentendu et que vous souhaitiez revoir votre position, cela reste possible. Le cas échéant, je vous prierais de bien vouloir me faire parvenir au plus vite votre réponse.

Je vous invite, si vous souhaitez avoir davantage d'informations, à prendre contact avec Mme Tania DESFOSSEY du cabinet ResPublica en charge de l'organisation du jury citoyen au 06.71.52.03.12 ou à l'adresse mail suivante : tania.desfossez@respublica-conseil.fr . Celle-ci pourra également le cas échéant transmettre vos observations à M. Vincent VLES qui a été désigné garant de cette démarche.

En tout état de cause, je vous confirme que votre courrier de même que les éléments que vous y mentionnez seront transmis aux membres du jury citoyen pour leur complète information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Xavier FORTINON
Président du Syndicat Mixte

Hôtel du Département
23 Rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 86
Mél. : syndicats.mixtes@landes.fr